

guette: Une croix] | Québec | Secrétariat des
Oeuvres de l'Action Sociale Catholique | 101, rue
Sainte-Anne, 101 | 1911 | . 798 pp. in-8 royal.

Les Franciscains eurent une part appréciable
dans cet important congrès. A signaler, dans le
Compte rendu :

Les Démonstrations antialcooliques avec projec-
tions, au cours du congrès, dans la salle des promo-
tions de l'Université, par les PP. Ladislav et Joachim,
o.f.m. [PP. 258, 380].

Le Rapport sur l'Enseignement et la propagande
antialcooliques dans les paroisses par les Sociétés de
tempérance, par le Père Ladislav [P. 480].

L'Exposition antialcoolique organisée par le Père
Hugolin [PP. 103, 123, 195].

Le Catalogue de l'Exposition par le même [PP.
725 à 798].

En outre, de nombreuses allusions ou références
aux travaux des PP. Franciscains, par les rapporteurs
et les orateurs. [PP. 138, 151, 152, 155, 240, 258, 386,
429, 444 seq., 457, 492].

Le rapport sur l'Alcoolisme et la morale par un
comité de théologiens et de philosophes [PP. 607 seq.],
qui a pour rédacteur Mgr C.-O. Gagnon, fut soumis au
préalable au Père Richard, o.f.m., professeur de morale.

Statuts et règlements | de la | société de
tempérance | de la | croix noire | diocèse de Qué-
bec | [Vignette: Une croix] | Québec | Impri-
merie de L'Action Sociale Ltée | 103, rue Sainte-
Anne, 103 | 1911 | . VI + 42 pp. in-18 oblong.

Publié, en février 1911, par le Comité permanent
du Congrès de tempérance de Québec. Ces statuts et
règlements, uniformes pour tout le diocèse, font suite
au vœu émis au congrès par le R. P. Ladislav, o.f.m.,
et voté par le Congrès :

"LE CONGRES EMET LE VŒU :

"I. Conformément aux ordonnances de Monsei-
gneur l'Archevêque de Québec, qu'une société de tempé-
rance soit établie dans chaque paroisse du diocèse,
avec unité de règlements pour toutes ;

"II. Que toutes les dispositions du règlement
soient strictement observées dans chacune des sociétés ;
spécialement que les réunions prescrites soient tenues ;
et, de plus, que par des retraites, triduumms, confé-
rences, etc., on complète l'éducation antialcoolique des
sociétaires ;